

Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : 10 juillet 2020

---

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 16 juillet 2020

---

L'an deux mille vingt, le 16 du mois de juillet à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 24 M. le Maire, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoints.

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et M. Neil PIOTON Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 3 Mme Alexia BACQUEY qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH  
M. Jean-Yves MAS a donné procuration à Mme Lydia LESCOMBE  
Mme Michèle VIGNEAU qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET

Absent et non représenté : 0

M. Cyrille RENELEAU est élu secrétaire de séance.

# N° DL16072020-12 : Demande de subvention au titre du fonds d'aide à l'aménagement et de l'équipement des communes (FDAEC)

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire girondin, le Conseil départemental aide les communes pour la réalisation de travaux d'équipement et l'acquisition de matériel par le versement du fonds d'aide à l'aménagement et de l'équipement des communes (FDAEC).

Cette année, il a été décidé d'affecter cette aide aux travaux de rénovation de la voirie des rue Danton et Albert Lapouyade à Lacanau océan. La ville poursuit ses investissements en matière de rénovation de la voirie. Dans le prolongement des travaux réalisés rue Seguin et avenue Touzeau, la voirie et les trottoirs de la rue Danton et de la rue Albert Lapouyade seront entièrement rénovés : des plateaux surélevés seront aménagés pour sécuriser les traversées piétonnes et les zones de stationnement seront clairement matérialisées pour libérer le cheminement des piétons. Le sens de circulation de la rue Lapouyade sera modifié avec sa mise en sens unique dans le sens Nord-Sud sur la section comprise entre la rue Paul Callède et la rue Jean-Jacques Rousseau. Ces travaux débuteront au début du mois de septembre 2020 pour une durée prévisionnelle de 2 mois.

Le montant de l'aide allouée à la commune s'élève à 30 022 euros pour 2020. Pour mémoire, elle s'élevait à 30 273 euros en 2019 et avait permis de financer les travaux d'étanchéité du COSEC.

**VU** l'avis de la commission bâtiments, voirie et réseaux divers en date du 7 juillet 2020,

**VU** l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines en date du 8 juillet 2020,

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

## ARTICLE 1

**DÉCIDE** d'affecter le FDAEC 2020 aux travaux de rénovation de la voirie des rues Danton et Albert Lapouyade à Lacanau Océan pour un montant de 30 022 euros

**Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.**

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

**Le Maire**

**Laurent PEYRONDET**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20200721-  
DL16072020-12-DE  
Date de réception préfecture :  
21/07/2020 Page 2 sur 2